

32^{ème} Congrès international du CIRIEC

« L'économie publique, sociale et coopérative dans la révolution numérique »

DECLARATION FINALE ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU CIRIEC

Liège 1^{er} juin 2018

L'assemblée générale du CIRIEC, réunie le 1^{er} juin 2018 à Liège, faisant suite aux travaux du congrès international auquel ont participé quelque 400 congressistes provenant d'une trentaine de pays de tous les continents du monde, a adopté la déclaration suivante :

La numérisation de la société, par son accélération fulgurante et ses implications de plus en plus grandes dans la vie de tous les jours, bouleverse de façon profonde les modes de production, de distribution et de consommation.

Si les nouvelles technologies digitales génèrent l'espoir de voir se mettre en œuvre des solutions de progrès pour les populations et d'amélioration de leur bien-être, elles suscitent aussi des craintes que tous ces progrès technologiques à base d'intelligence artificielle ne finissent par asservir l'humanité au profit de quelques géants mondiaux de l'économie et de la finance. Les implications du numérique sur l'organisation des sociétés et sur les rapports entre les personnes sont en effet telles qu'au-delà des perspectives positives pour l'amélioration des conditions de vie dans nos territoires, elles peuvent entraîner aussi des dangers en terme d'éthique, de démocratie, et d'accroissement des inégalités.

Dans cette situation d'accélération du temps sans précédent, et compte-tenu des risques de détournement de ce qui devrait être considéré comme du progrès pour les populations, il est indispensable que les acteurs de l'économie publique, sociale et coopérative s'emparent de tous ces sujets parce qu'il est indispensable que cette extraordinaire promesse technologique offerte par le numérique se transforme en progrès économique, social, démocratique et environnemental.

Les techniques du numérique et l'intelligence artificielle offrent une belle opportunité de relever ces défis du futur en créant de nouvelles relations entre les organisations et entre les personnes : mise en œuvre de projets partagés, amélioration du service rendu aux citoyens, développement de l'économie dite collaborative, de la finance socialement responsable, organisation de nouvelles solidarités, mise en œuvre de nouveaux modes de gouvernance démocratique et d'exercice de la citoyenneté, etc... Elles offrent aussi l'opportunité aux personnes d'être actrices de leur futur, sous les formes d'entreprises collectives publiques, d'économie sociale et coopérative, en s'appropriant les mécanismes économiques et les institutions, au lieu de n'être passivement que des consommateurs, comme les y incitent les géants mondiaux du commerce international.

C'est là un champ immense d'investigation qui s'ouvre pour le CIRIEC, qui, dans ce nouveau monde en mutation s'engage à poursuivre la recherche scientifique sur les modèles économiques qui ont pour vocation l'intérêt collectif et la satisfaction des besoins sociaux, afin que nos sociétés soient plus humaines, plus sociales et plus solidaires.

Alain ARNAUD,

Ancien Président du CIRIEC (2016-18)

Liège, 1^{er} juin, 2018